



## ***Règlement du Rush du Bout du Monde 2018***

***Le Rush du Bout du Monde est formé de 3 événements indépendants :***

- ***Un trail découverte de 14km / 600m D+.***  
***Départ à 10h***

- ***Un trail de 24 km /1200 mD+***  
***Départ à 9h00***

- **Une Marche populaire** de 15km fait le tour du village par les routes forestières.

Une **restauration** possible après les épreuves, la réservation est vivement recommandée.

Les inscriptions aux différentes épreuves et au repas sont possibles sur le site de

**<http://www.le-sportif.com/>**

# Règlement du Trail Découverte (14Km)

**Horaires** : Départ de la course 10H00 à côté de la Mairie de Mortagne

**Engagement** : ils devront être envoyés avant le 13 mai 2018 accompagnés du règlement à l'adresse suivante : Association Festive des 4 Bouts  
9 Bis l'Orme  
88600 Mortagne

La pré-inscription ne sera pas possible cette année sur le site  
<http://rush.mortagne88.fr>

Les inscriptions se feront avec carte-bleue sur le site Lesportif.com (certificat médical donné à la remise des dossards)

Enfin l'inscription est possible sur place le samedi 12 mai de 15H à 17H et le Dimanche de 7h30 à 9H00 (2 € supplémentaire)

**Droit d'engagement** : 12€ chèque libellé à l'ordre de l'Association festive des 4 bouts.

La course est ouverte à partir de 16 ans au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 pour le 14 km et sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an précisant la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition;

Ce certificat sera conservé par l'organisation.

Annulation de l'épreuve : en cas de grand vent, la course pourra être annulée, les droits d'engagement seront remboursés à l'exception des frais d'engagement perçus par Lesportif.com

**Droit à l'image** : un reportage photo sera réalisé, la participation au Rush du Bout du Monde implique l'acceptation de ce reportage et sa publication sur le site [rush.mortagne88.fr](http://rush.mortagne88.fr)

**Assurance** : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident causé par un tiers ou de vol.

**Individuelle accident** : les licenciés bénéficient des garanties accordées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement et d'apporter à la remise des dossards un certificat médical de moins d'un an précisant la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.

L'association festive des 4 Bouts organisatrice de la journée « le rush du Bout du Monde » fait tout son possible pour sécuriser les activités de cette journée, en aucun cas l'association festive des 4 bouts ne pourra être tenue responsable d'un accident survenant à l'un des participants.

**Assistance médicale** : un médecin sera sur la ligne d'arrivée. Une ambulance sera stationnée à mi-parcours et la protection civile sera présente sur le site.

**Circulation** : Les participants devront respecter le code de la route. Les carrefours et la traversée de la D7 seront gardés par des signaleurs chargés de la circulation.

**Ravitaillement** : Eau, boissons, fruits, chocolat etc ... 3 ravitaillements prévus: au km 5 (boisson et nourriture), aux km 10 (boisson et nourriture), et à l'arrivée (boisson et nourriture).

**Récompenses** : un lot aux 200 premiers coureurs, une médaille aux 3 premiers du scratch (H&F) et au premier de chaque catégorie (H&F).

***Pour tout renseignement complémentaires nous envoyer un mail [rush@mortagne88.fr](mailto:rush@mortagne88.fr) ou [pascal.valence@wanadoo.fr](mailto:pascal.valence@wanadoo.fr) ou contacter M.Pascal VALENCE 06.08.62.68.18***

# Règlement du Trail (28Km)

**Horaire** : Départ de la course 09H00 à côté de la Mairie de Mortagne

**Engagement** : ils devront être envoyés avant le 13 mai 2018 accompagnés du règlement à l'adresse suivante : Association Festive des 4 Bouts  
9 Bis l'Orme  
88600 Mortagne

La pré-inscription ne sera pas possible cette année sur le site  
<http://rush.mortagne88.fr>

Les inscriptions se feront avec carte-bleue sur le site Lesportif.com (certificat médical donné à la remise des dossards)

Enfin l'inscription est possible sur place le samedi 12 mai de 15H à 17H et le Dimanche de 7h30 à 9H00 (2 € supplémentaire)

**Droit d'engagement** : 14€ chèque libellé à l'ordre de l'Association festive des 4 bouts.

La course est ouverte à partir de 18 ans au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 pour le 28 km et sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an précisant la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition;

Ce certificat sera conservé par l'organisation.

Annulation de l'épreuve : en cas de grand vent, la course pourra être annulée, les droits d'engagement seront remboursés à l'exception des frais d'engagement perçus par Lesportif.com

**Droit à l'image** : un reportage photo sera réalisé, la participation au Rush du Bout du Monde implique l'acceptation de ce reportage et sa publication sur le site [rush.mortagne88.fr](http://rush.mortagne88.fr)

**Assurance** : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident causé par un tiers ou de vol.

**Individuelle accident** : les licenciés bénéficient des garanties accordées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement et d'apporter à la remise des dossards un certificat médical de moins d'un an précisant la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.

L'association festive des 4 Bouts organisatrice de la journée « le rush du Bout du Monde » fait tout son possible pour sécuriser les activités de cette journée, en aucun cas l'association festive des 4 bouts ne pourra être tenue responsable d'un accident survenant à l'un des participants.

**Assistance médicale** : un médecin sera sur la ligne d'arrivée. Une ambulance sera stationnée à mi-parcours ainsi que la protection civile sera présente sur le site.

**Circulation** : Les participants devront respecter le code de la route. Les carrefours et la traversée de la D7 seront gardés par des signaleurs chargés de la circulation.

**Ravitaillement** : Eau, boissons, fruits, chocolat etc ... 3 ravitaillements prévus: au km 10 (boisson et nourriture), aux km 20 (boisson et nourriture), et à l'arrivée (boisson et nourriture).

Les concurrents devront être en possession d'une réserve d'eau (gourde ; camelbak )

**Récompenses** : un lot aux 200 premiers coureurs, une médaille aux 3 premiers du scratch (H&F) et au premier de chaque catégorie (H&F).

***Pour tout renseignement complémentaires nous envoyer un mail [rush@mortagne88.fr](mailto:rush@mortagne88.fr) ou [pascal.valence@wanadoo.fr](mailto:pascal.valence@wanadoo.fr) ou contacter M.Pascal VALENCE 06.08.62.68.18***

# Marche populaire

**Horaire :** Départ de 8H30 à 11H sur le pré situé derrière la mairie de Mortagne.

**Règlement :**

Les animaux sont tolérés si tenus en laisse,

La nature sera en plein renouveau, nous vous demandons donc de la respecter, de ne marcher que dans les sentiers balisés, de ne rien cueillir et ... d'écouter le silence !

**Annulation de l'événement:** en cas de grand vent, la marche pourra être annulée, les droits d'engagement seront remboursés à l'exception des frais d'engagement perçus par Lesportif.com

**Engagement :** ils devront être envoyés avant le 13 mai 2018 accompagnés du règlement à l'adresse suivante : Association Festive des 4 Bouts  
9 Bis L'Orme

88600 Mortagne

Une pré-inscription est possible sur le site <http://rush.mortagne88.fr> avec paiement par chèque à l'ordre de l'Association Festive des 4 Bouts

Une inscription avec carte-bleue est possible sur le site **Lesportif.com**

Enfin l'inscription est possible à la salle des fêtes de Mortagne le samedi de 15H à 17H et le Dimanche de 8H à 10H sur la zone d'arrivée du trail.

Cette inscription permet de participer aux frais de l'organisation, un ravitaillement en eau sera disponible à mi-parcours, mais ouvert de 9H30 à 11H30 seulement.

**Droit d'engagement :** 3€ chèque libellé à l'ordre de l'Association festive des 4 bouts. Ce paiement inclus la fourniture d'un plan de marche, le balisage du parcours, la mise à disposition d'1 point d'eau vers la mi-parcours, mais la buvette sera payante à l'arrivée.

**Droit à l'image :** un reportage photo sera réalisé, la participation au Rush du Bout du Monde implique l'acceptation de ce reportage et sa publication sur le site [Mortagne88.fr](http://Mortagne88.fr)

**Assurance :** Les organisateurs seront couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident causé par un tiers ou de vol.

**Individuelle accident :** Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

L'association festive des 4 Bouts organisatrice de la journée « le rush du Bout du Monde » fait tout son possible pour sécuriser les activités de cette journée, **en aucun cas l'association festive des 4 bouts ne pourra être tenue responsable** d'un accident survenant à l'un des participants.

**Circulation :** Les participants devront respecter le code de la route.

**Renseignement :**

site internet <http://rush.mortagne88.fr> ou  
par mail [rush@mortagne88.fr](mailto:rush@mortagne88.fr)